



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 13 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une avancée majeure pour le système de santé : l'ensemble des ordres des professions de santé ont remis leur position commune aux ministres François BRAUN et Agnès FIRMIN LE BODO pour répondre aux problématiques d'accès à la santé dans les territoires

Rassemblés au sein du Comité de Liaison Inter Ordres (CLIO), les sept ordres des professions de santé avaient été invités par M. François BRAUN, ministre de la Santé et de la Prévention, et Mme Agnès FIRMIN LE BODO, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, à formuler des propositions pour répondre aux attentes fortes des Français en matière d'accès à la santé alors que près de 7 millions de nos concitoyens n'ont pas de médecin traitant, dont 600 000 en affection longue durée.

Face à cette situation d'urgence, cet accord apporte des solutions concrètes visant à libérer du temps médical et répondre aux besoins des Français dans tous les territoires grâce au développement de l'interprofessionnalité.

Ainsi, à travers leurs propositions, les membres du CLIO proposent de :

- Améliorer l'accès au médecin traitant en développant le partage d'actes et d'activités entre médecins et autres professionnels de santé et accélérer la mise en œuvre des mesures existantes en faveur de l'élargissement des missions des professionnels de santé, des transferts d'activités et assurer la mise en cohérence de la réglementation ;
- Dans les territoires où la démographie médicale est particulièrement insuffisante et où le patient ne peut recourir en première intention à un médecin traitant, confier une mission d'orientation et de prise en charge de première intention aux autres professionnels de santé du territoire, dans une logique de confiance et de travail coordonné, en organisant avec les autres acteurs du territoire l'orientation vers un médecin traitant ou vers un service d'accès aux soins (SAS) ;
- Améliorer la lisibilité du système de santé pour les Français, au travers d'une organisation dédiée et partagée entre les professionnels de santé et la population ;
- Valoriser les compétences des professions de santé au travers des dispositifs de formation et garantir une démographie des professionnels de santé cohérente avec les besoins de la population.

Dans les prochaines semaines, l'État et l'Assurance maladie travailleront en collaboration avec les ordres pour accompagner et traduire en actes concrets ces évolutions.

Les ministres François BRAUN et Agnès FIRMIN LE BODO tiennent à remercier l'ensemble des ordres en santé et à souligner le caractère inédit d'une telle approche au service de nos concitoyens. Le fruit

de ce travail collectif constitue une avancée majeure s'inscrivant pleinement dans la démarche de refondation engagée dans le cadre du CNR Santé lancé au Mans le 3 octobre dernier.

Contacts presse

Cabinet de M. François BRAUN

sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60

Cabinet de Mme Agnès FIRMIN LE BODO

sec.presse.cabotps@sante.gouv.fr – 01 40 56 85 17